



La peste porcine africaine se propage en Europe ! Luttons ensemble !

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie virale très contagieuse pour les porcs et les sangliers. Elle est présente en Europe de l'Est et est arrivée en Belgique en septembre 2018 (sangliers sauvages).

Précautions à prendre

1. Ne ramener aucune denrée alimentaire (viande / charcuterie) des régions touchées à l'étranger.
2. Ne pas nourrir les porcs et les sangliers avec des déchets de cuisine.
3. Jeter tous les restes de repas dans des poubelles fermées.



Pour une détection précoce de la maladie, il est important de signaler les sangliers trouvés morts aux autorités régionales compétentes.

En Wallonie : 1718

En Flandre : Brabant Flamand : 052 33 64 10 - Limbourg : 089 85 49 06 - Anvers : 0473 48 48 97 -

Flandre Orientale : 09 230 46 46 - Flandre Occidentale : 059 80 67 66

A Bruxelles : 0490 66 68 70



Principales voies de transmission

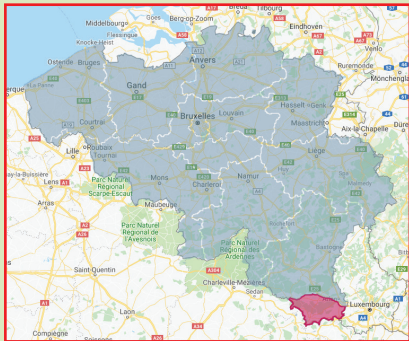
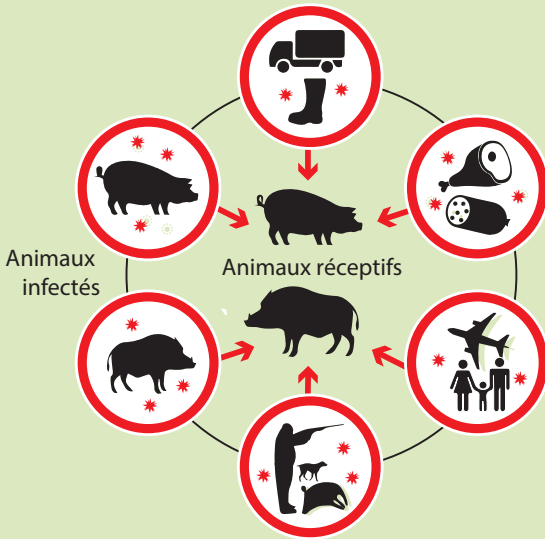
La PPA peut se transmettre par :

- **contact avec des porcs ou des sangliers infectés**
- **la viande/charcuterie** issue d'animaux infectés
- des **objets contaminés** tels que chaussures, vêtements, véhicules, matériel
- des **personnes** ayant eu des contacts avec des animaux contaminés ou ayant été dans des endroits contaminés

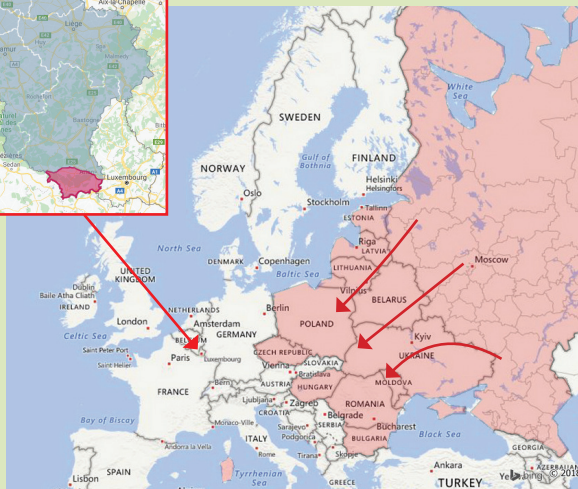
Le virus reste longtemps contagieux dans les cadavres d'animaux, dans l'environnement et dans la viande / la charcuterie issue d'animaux infectés.

La PPA ne se transmet pas à l'homme.

Il n'y a aucun risque pour la santé humaine.



Pays contaminés par la PPA



En rouge, les pays où la PPA est présente chez les porcs ou les sangliers (situation au 25-09-2018).

Pour la liste à jour des pays contaminés ou pour plus d'informations sur la PPA :

<http://www.favv-afscfa.fgov.be/ppa/>

<https://www.natuurenbos.be/afrikaansevarkenspest>

<http://www.wallonie.be/fr/actualites/mesures-de-lutte-contre-la-peste-porcine-africaine>